



Concours Départemental des maisons fleuries

Du 1^{er} au 30 septembre 2023,
chacun peut envoyer 3 photos
maximum de son fleurissement :
maison, ferme, jardin paysager,
balcon, mur...

Pour être prises en compte, nous devons
avoir votre nom, prénom et adresse



Comité Départemental de Fleurissement de l'Ain

Envoi à l'adresse mail
suivante :

[concoursmaisonfleurie@
laposte.net](mailto:concoursmaisonfleurie@laposte.net)

